

**SEANCE DU 14/11/2022**

**DATE DE CONVOCATION : 08/11/2022**

**CONSEILLERS EN EXERCICE : 27**

**PRESENT(S)** : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Gwenaëlle FAURE, Ronan GUIBERT, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN.

**PROCURATION(S)** : Loïc HERVOIR donne pouvoir à Nathalie BERTHO, Mickaël TANGUY à Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER à Gwenaëlle FAURE, Géraldine TRONCA à Marie-Hélène AUBREE

**ABSENT(S)** : Bruno LEROY (excusé), Nathalie DREAN (excusée), Jean-Marie LANGE (excusé), Florence GOURMELEN (excusée), Fabrice GAUBERT (excusé), Magali POISSON-VANNIER (excusée)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Christophe LERAY

**Aménagement du territoire et cadre de vie  
2022.11.017 SDE 35 – RAPPORT D'ACTIVITES 2021**

M. le Maire rappelle que le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35) est un syndicat mixte composé de 199 communes, 11 EPCI dont Rennes Métropole. Propriétaire des réseaux de distribution électrique basse et moyenne tension, le SDE 35 accompagne les collectivités d'Ille et Vilaine dans l'aménagement de leurs territoires sur la voie de la transition énergétique en contribuant à la modernisation des réseaux électriques dans les communes rurales, et à l'enfouissement des réseaux des communes, notamment à Goven (formalisé par une convention qui précise notamment le régime de propriété des installations de communications électroniques). La commune bénéficie en outre du groupement d'achat d'électricité, qui a permis de limiter l'impact de la forte hausse des tarifs de l'énergie en 2021, dans un contexte de crise énergétique.

Les compétences du SDE sont multiples :

- Développement des réseaux de gaz naturel en milieu rural
- Développement de la mobilité durable et des énergies renouvelables
- Accompagnement de la transition énergétique des territoires
- Gestion de l'éclairage public, maîtrise d'ouvrage de travaux de rénovation et d'extension
- Maîtrise d'ouvrage de travaux sur réseaux électriques, de rénovation et d'extension
- Acteur de la transition énergétique de la mobilité durable, et de la solidarité

Le SDE 35 est le garant du service public de l'électricité et du gaz.

Ainsi, ses missions sont nombreuses :

1. Réduire les consommations énergétiques : permettre aux communes de mieux maîtriser leurs consommations liées à l'éclairage public, rénover et assurer la performance des installations d'éclairage public, sensibiliser la population...
2. Améliorer l'efficacité énergétique : améliorer les performances du réseau de distribution de l'électricité en particulier en milieu rural, mais aussi développer de nouvelles mobilités compatibles avec la transition énergétique. 1 438 abonnés ont utilisé les 105 bornes de recharge BÉA d'Ille & Vilaine en 2021, ce qui représente 34 766 charges. Par ailleurs, 6 projets de stations d'avitaillement de Gaz (GNV) et hydrogène sont en cours de développement.
3. Développer les énergies renouvelables et accompagner les communes pour développer le potentiel de ces énergies sur leur territoire. Energ'iV est une société d'économie mixte créée par le SDE35 en 2018 pour développer la production d'énergies renouvelables du département en impliquant les citoyens. De nombreux projets locaux d'énergies renouvelables sont en cours de développement, ou ont vu le jour en 2021, comme l'inauguration et la mise en service de la centrale solaire de Guignen située sur l'ancien site d'enfouissement des déchets. Cette installation a déjà produit 4 021 MWh en 2021, soit l'équivalent de 36 % de la consommation résidentielle annuelle de la commune de Guignen.

4. Développer la relation aux usagers sous diverses formes : participer à la démocratie de proximité, associer les usagers aux décisions, mettre en place des instances de concertation, médiations, soutien aux projets de solidarité internationale, participer à la lutte contre la précarité énergétique (contribution au FSL de 100 000 €/an).
5. Mutualiser les moyens (techniques et financiers) et les expériences : apporter un appui technique aux collectivités adhérentes au groupement d'achat d'énergie (gaz et électricité).
6. Assurer le contrôle (continu et périodique) de concessions : suivre et évaluer l'activité déléguée aux concessionnaires ENEDIS, EDF, et des opérateurs de gaz, en vérifiant que les moyens et investissements répondent aux enjeux d'optimisation de la qualité et de la sécurité des réseaux électriques et de gaz.
7. Développer des moyens généraux adéquats (compétence des collaborateurs, systèmes d'information et de communication performants, sécurité informatique...).

En 2021, le SDE 35 a été lauréat du programme ACTEE 2 avec l'intégralité des structures CEP (Conseiller en Economie Partagée) d'Ille & Vilaine et Rennes Métropole, ainsi que le SDE 22. Les fonds obtenus vont permettre d'accompagner et de financer les actions des collectivités en matière de rénovation énergétique de leurs bâtiments. L'un des enjeux du SDE 35 est de maintenir un haut niveau d'investissement sur les réseaux d'électricité et une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Conformément à l'article L.5211.39 du Code Général des Collectivités, le rapport est présenté au conseil municipal.

Vu le CGCT,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- PREND ACTE du rapport d'activité 2021 du SDE 35.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le secrétaire de séance, Christophe LERAY



Certifié exécutoire

Mis en ligne le 06/12/2022

Le Maire

Norbert Saulnier

